



DEMANDE D'AUTORISATION CANTONALE «No_dossier_PCC»

Pour l'enseignement des sports de neige aux mineurs

Conformément à la loi du 31 mars 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et au règlement du 29 octobre 2014 sur les sports de neige, de montagne et de randonnée

ENSEIGNANT DE SPORTS DE NEIGE INDEPENDANT

(travaille en son propre nom et pour son propre compte
[art. 5 al. 1 let. a du Règlement])

La présente demande est à déposer au Service de la promotion économique et du commerce (SPECo),
Police cantonale du commerce, Rue Caroline 11, 1014 Lausanne

Nom

Prénom.....

Date de naissance

Adresse

NPA / Localité

Téléphone portable/ privé

E-mail

Lieu d'origine/
de naissance (pour les ressortissants de nationalité étrangère)

signature de l'enseignant-e

.....

Si vous êtes également enseignant de sports de neige dans une ou plusieurs écoles de sports de
neige, merci de nous indiquer laquelle/lesquelles :

.....

Documents à produire en vue du renouvellement :

1. une attestation démontrant que la personne demandant le renouvellement a suivi un cours de perfectionnement d'au moins deux jours qui doit porter sur les connaissances techniques, méthodologiques et pédagogiques de l'enseignement des sports de neige aux mineurs.
2. extrait du casier judiciaire **récent** (établi moins de 3 mois avant la demande)
3. copie d'un livret ou d'une autorisation de séjour *pour les personnes étrangères*
4. une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle à votre nom, valable pour la durée de l'autorisation, et couvrant au minimum une somme de CHF 5'000'000.- par événement

**La délivrance de l'autorisation donne lieu à la perception d'un émolument de CHF 150.-.
Si la demande présente des erreurs ou si elle est incomplète, le département la retourne afin qu'elle soit rectifiée dans un délai donné. Si ce délai n'est pas respecté, la demande est considérée comme retirée. (art. 21 du Règlement).**

A REMPLIR PAR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La présente formule, dûment complétée et signée par votre assureur, doit être retournée directement
au

Service de la promotion économique et du commerce (SPECo),
Police cantonale du commerce, Rue Caroline 11, 1014 Lausanne

La compagnie d'assurance :

atteste que : **Monsieur/Madame** :

né-e le :

est assuré(e) en qualité : **d'Enseignant de sports de neige INDEPENDANT**

pour la responsabilité civile professionnelle avec couverture globale des dommages corporels et matériels
d'un montant minimum ou supérieur à CHF 5'000'000.- (cinq millions) par événement.

La prime est payée et la couverture d'assurance est valable.

Lieu et date Timbre et signature de l'assurance